



Syndicat national de
l'environnement



CCP locale
ONCFS

1^{er} juin 2018

Flash infos

*Informations aux agents contractuels
régis par le quasi statut de l'environnement ★*

CCPL du 1^{er} juin 2018

Quasi-statut des personnels contractuels ONCFS



Des bulles de « bonne volonté » malheureusement gâchées par encore trop d'amateurisme

En déclaration liminaire, vos représentants SNE-FSU ont rappelé les Questions diverses qu'ils avaient transmises par écrit 8 jours avant la réunion (voir ci-dessous nos questions en italiques).

Analyse de la réunion :

Des bulles de « bonne volonté » gâchées par encore trop d'amateurisme. Deux lueurs d'espoir tout de même :

* **notre DG semble maintenant avoir très bien intégré** les gigantesques failles de la Note de Cadrage ministérielle relative à notre Régime indemnitaire (RSI). Sur notre constante pression renforcée depuis 8 mois, il a encouragé notre DRH à enfin écrire au Ministère pour argumenter et exiger les adaptations nécessaires.

* **sur notre pression, nous avons senti un désir de transparence de l'équipe DRH** quant aux modalités de versement des régimes indemnitaires 2017. Il devra être confirmé à l'aune des réponses que nous recevrons pour les dernières questions encore restées sans réponse.



Approbation du PV de la réunion du 7 décembre 2017 : le PV n'a pas pu être approuvé puisqu'il n'a pas encore été rédigé. Sans commentaire. Il nous sera transmis en septembre prochain.

Points d'information demandés :

Sur l'absence de Reclassements de la cinquantaine de nos collègues "Femmes de Ménage" dans le QS (*Notre constat : 18 mois après la sortie des décrets Quasi-Statut, aucun reclassement de nos collègues n'a été réalisé, malgré plusieurs promesses orales à nos responsables syndicaux Sne-Fsu du style "Le dossier est sous le coude, il est bien identifié, on s'en occupe... C'est une priorité...". Bilan à ce jour : le néant, rien.*). **Réponse :** les 85 décisions de reclassement et de CDIisation dans le QS sont à la signature du contrôleur financier, et nos 85 collègues recevront un rattrapage sur régime indemnitaire 2017 au plus tard sur la paie du mois de juillet 2018 (Part Socle et Part variable).

Fin possiblement heureuse d'un trop long combat du Sne-Fsu.

Télétravail (nombre de demandes 2017 par catégorie du QS ; nombre de refus éventuels et explications) : aucun refus en 2017 (tout éventuel refus doit passer en CCP Locale). Une seule approbation en 2017. A ce jour, environ 6 collègues QS bénéficient de ce régime particulier.

Recours individuel pour non-versement de Part variable du régime indemnitaire : suite à une erreur de procédure, le premier recours individuel relatif à ces injustices n'a pas été inscrit à l'Odj par les services DRH. Il sera donc représenté dans les règles à l'occasion de la prochaine CCP locale Oncfs.

Régime indemnitaire : Réponses reçues aux questions écrites du Sne-Fsu :

* Pourquoi notre cinquantaine de collègues "Femmes de ménage" (toutes C et intégrables au Quasi-Statut) n'ont-elles reçues aucune prime 2017 (ni socle, ni part variable) ? Où est passé cet argent non versé ? Qu'en sera-t-il en 2018 ? **Réponse :** voir ci-dessus.

* Quelle répartition (en effectifs) entre catégories et niveaux des nombres d'agents ayant reçu une prime de sujétion ? **Réponse :** remise d'un tableau récapitulatif en cours d'analyse.

* Nos collègues QS recrutés en 2017 se sont vu refuser le versement de Part variable pour 2017 au prétexte que leur CREP sur 2016 (la référence pour le classement par palier) n'existait pas. Pour quelles raisons ? **Réponse :** Absence de CREP portant sur 2016... Sourires dans la salle... Les directeurs n'étaient visiblement pas tous d'accord. Ils semblent vouloir contester ce principe. Donc à suivre.

* Quels sont les soldes de RSI (après paiement des socles, des indemnités de sujétion et des parts variables) non dépensés par niveaux et catégories ? Où sont passés ces soldes ? **Réponse :** pas encore de réponse. A suivre.



* Quelle répartition (en effectifs), par catégories et niveaux, des nombres d'agents à qui il n'a pas été possible de verser de part variable et de part sujétion malgré leurs mérites ? **Réponse** : remise d'un tableau récapitulatif en cours d'analyse.

* Quelle répartition (en effectifs), par catégories et niveaux, des nombres d'agents par palier d'évaluation de la manière de servir (sur base des CREP 2017 sur 2016 : niveaux 0 à 3) ? Quels montants individuels forfaitaires de part variable ont pu être versés - après péréquations DRH sur propositions des directeurs -, par niveaux et catégories, pour les paliers 1 à 3 ? **Réponse** : remise d'un tableau récapitulatif en cours d'analyse. Malheureusement, il n'apporte pas encore toutes les réponses.

* Des trop-perçus de RSI ont été touchés par certains de nos collègues, jusqu'à plusieurs milliers d'euros ? Combien d'agents sont-ils concernés ? Quelles modalités de remboursement leur avez-vous proposées ? Quels enseignements avez-vous retiré de telles erreurs ? **Réponse** : en définitive un seul collègue QS a été effectivement sévèrement impacté. Les remboursements ont été étalés entre janvier et juin 2018 pour respecter le Droit en vigueur.

* Quelles solutions avez-vous retenues pour ne pas renouveler sur 2018 les injustices enregistrées quant aux Parts variables et aux Parts Sujétions 2017 dues mais non versées sous prétexte de déficit budgétaire ? **Réponse** : promesse d'un courrier ONCFS officiel au Ministère (voir ci-dessus en intro).

* Dès début novembre 2017, le Sne-Fsu a attiré votre attention sur la nécessité d'obtenir une révision immédiate de la Note de cadrage ministérielle RSI (procédure prévue en conclusion de cette note) : quelles démarches avez-vous réalisées dans ce sens pour la défense de vos personnels ? Ce cadrage est source d'injustices (sujétions non prises en compte car non récompensables, parts variables bloquées ou non satisfaites) et ne joue pas son rôle d'outil de récompense au mérite puisque la situation restera figée à l'année 2016. Il y a urgence. **Réponse** : courrier ONCFS officiel au Ministère (voir intro).

Point d'information demandé sur les promotions et avancements au titre de 2017 (le Sne-Fsu attire votre attention sur la nécessité d'obtenir une révision immédiate de taux de promotions et d'avancements 2017 plus que faméliques ; ces taux ne peuvent pas jouer leur rôle d'outil de management et de récompense au mérite, et sont la pire source de démotivation pour les agents. Ce système est devenu ridicule. Quelles démarches comptez-vous entreprendre dans ce sens pour la défense de vos personnels ?) **Réponse** : courrier ONCFS officiel au Ministère (voir ci-dessus en intro).

Demande d'un point d'information sur les effectifs, et flux entrées/sorties du Quasi-Statut (effectifs par niveaux et catégories au 31/12/2017 ; entrées/sorties par niveaux et catégories en 2017) : remise d'un tableau récapitulatif en cours d'analyse.

Demande d'un point d'information sur les prévisions de recrutements en CDI et CDD (par niveaux et catégories du QS) en 2018 : remise d'un tableau récapitulatif en cours d'analyse.



Licenciements (suite à déménagement, et pour inaptitudes définitives) : dossiers traités avec professionnalisme, et humanité que le Sne-Fsu a tenu à saluer.

Demandes de mutation intra-Oncfs sur postes QS : bilan rétroactif des votes électroniques pour les mono-candidatures et résultats des votes. Un seul dossier de mutation a été examiné en séance.

Information sur les tableaux d'avancement au titre de 2017 : confirmation de la date de réunion dédiée du 20 juin prochain, en formation CCP Ministérielle au Ministère. Les listes de promovables Oncfs sont inchangées par rapport à celles que la DRH Oncfs nous avait transmises en décembre 2017. Toujours pas de confirmation d'une nouvelle CCPM à l'automne pour examiner les promotions et avancements au titre de 2018 (pas d'arrêtés pour 2018 non plus en vue).

Vos représentants à la CCP Locale ONCFS

Vos représentants à la CCPL ONCFS

Titulaires

Fabienne MALLET
fabienne.mallet@oncfs.gouv.fr
04 67 10 78 00

Dominique DUBRAY
dominique.dubray@oncfs.gouv.fr
04 67 10 78 06

www.snefsu.org

Suppléants

Karin BELLAND
karin.belland@oncfs.gouv.fr
01 30 46 54 29

Katia MARTINEZ
katia.martinez@oncfs.gouv.fr
04 67 10 78 04

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Le 6 décembre prochain (Elections professionnelles)

 **Votez SNE-FSU**